



SHOWROOM TUNISIA BENIN HOUSE

DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
DE MARQUE EUROPÉENNE, FABRIQUÉS PAR
12 SOCIÉTÉS TUNISIENNES.

☎ 00229 01 21316158

Avec votre showroom Tunisia - Bénin House,
proposez et construisez la maison de vos rêves à un prix imbattable.

La Guérite

2.000 F

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1120 du mercredi 18 Juin 2025
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ème année. Tél.: (00229) 01-97-26-26-71

Informez plus et autrement

Deuxième édition du grand-croix de la Légion d'honneur de la Vallée de l'Ouémé

L'association « Wémè d'abord » distingue P.4
Vincent Lézinmè et sept autres personnalités

Gestion publique sous la Rupture

P.3

Samou Séïdou Adambi, l'architecte qui aura marqué les esprits

Jean-Claude Kouagou du parti Les Démocrates P.5

«Le parti Fcbe n'assume
pas sa position d'opposant»

Me Claude José Olory reçu sur «Le Meilleur Réveil» de Guérite Tv Monde P.8

«Les avocats ne veulent pas que la loi
concernant notre corporation soit votée»



Guérite
IMMO

GUÉRITE SERVICES IMMOBILIERS

Achat et Vente de parcelles
et maisons en toute légalité

☎ 00229 01 97 26 26 71



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informez plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN
Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU
Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU

Faosiya SEFOU

Amanda E. DACKY

Leobar ADJAÏ

Jacques BOCO

Secrétaire de rédaction par intérim

Anselme ORICHA

Graphiste

S - Design



+229 01 52 38 36 38



LIVE

www.gueritetvmonde.bj

ÉMISSION DE CULTURE
GÉNÉRALE

LA JAUGE

LUNDI AU VENDREDI, 11H45-12H45

Testez vos méninges et boostez votre mémoire en direct

Avec

Chamss-Deen **BADAROU**

Gestion publique sous la Rupture

Samou Séidou Adambi, l'architecte qui aura marqué les esprits

 **Anselme ORICHA**

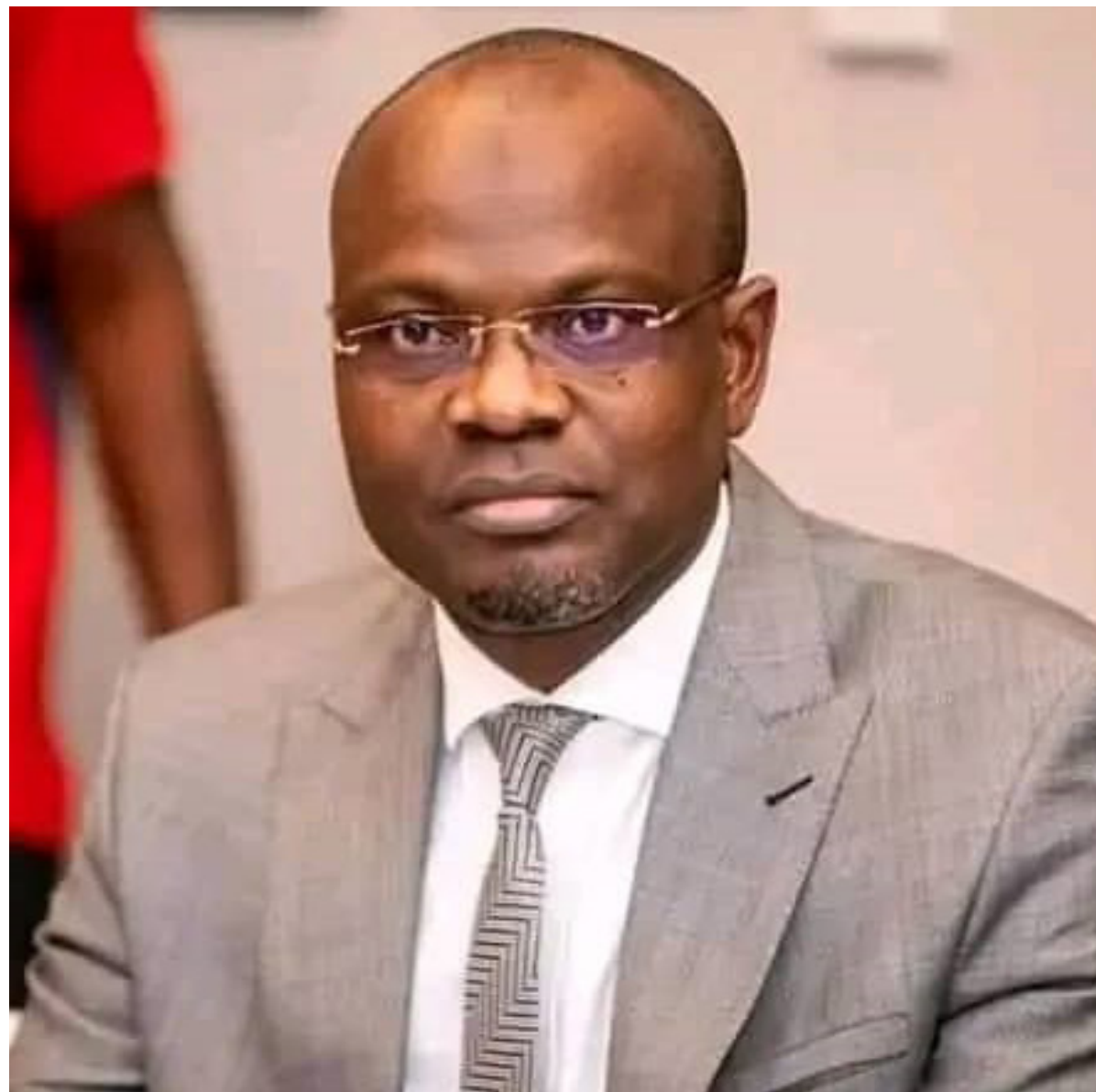
Pendant plus de sept ans, Samou Séidou Adambi a incarné une vision technocratique de la gestion publique au sein du gouvernement de la Rupture. Ancien maire de Parakou, l'homme s'est hissé au rang de ministre d'État à travers un parcours marqué par la rigueur, la constance et une fidélité sans faille au projet de développement porté par le président Patrice Talon.

Une longévité rare au cœur de la gouvernance

Nommé ministre de l'Eau et des Mines en octobre 2017, Samou Séidou Adambi aura passé exactement 7 ans, 7 mois et 19 jours dans les arcanes du pouvoir. Une longévité remarquable dans un gouvernement connu pour son exigence et ses réajustements fréquents. Sa présence continue au sein de l'équipe gouvernementale s'explique par une efficacité reconnue, mais aussi par une capacité d'adaptation qui a fait de lui un homme-clé de la stratégie Talon.

L'eau potable, un pari en passe d'être gagné

Parmi les nombreux chantiers qu'il a pilotés, l'accès à l'eau potable figure sans doute au premier rang. Sous son impulsion, des projets structurants ont été lancés



et conduits à terme, notamment dans les zones rurales longtemps délaissées. Résultat : le taux de couverture nationale en eau potable est passé de 42 % en 2016 à 80 % à la fin de l'année 2024, selon les chiffres livrés par le président de la République dans son dernier discours sur l'état de la Nation.

Une performance saluée à tous les niveaux, et qui illustre la méthode Adambi : pragmatisme, proximité avec les populations et souci d'efficacité dans l'exécution des politiques publiques.

Le dossier stratégique du pipeline Bénin-Niger

Ministre en charge également du secteur minier, Samou Séidou Adambi a su jouer un rôle déterminant dans le dossier hautement stratégique du pipeline Bénin-Niger. En pleine crise diplomatique entre les deux pays, il a été à plusieurs reprises l'émissaire du gouvernement béninois dans les discussions techniques et diplomatiques. Ce projet, crucial pour le positionnement du Bénin comme corridor

énergétique, a vu sa phase opérationnelle progresser sous son leadership.

Une figure de confiance au sein du gouvernement

Ce n'est pas un hasard si le président Patrice Talon lui a confié, en 2023, le portefeuille de l'Énergie, en plus de ceux de l'Eau et des Mines. Mieux encore, à la suite du limogeage d'Oswald Homéky, c'est Adambi qui assura l'intérim du ministère des Sports. Une preuve supplémentaire de la confiance présiden-

tielle en un homme perçu comme fiable et loyal.

Un départ qui laisse un vide

Son départ du gouvernement en janvier 2025, à la faveur d'un remaniement, a surpris autant qu'il a attristé une partie de l'opinion publique, notamment dans sa ville natale de Parakou. Pour beaucoup, Samou Séidou Adambi incarne une certaine idée du service public : sérieux, dévouement et résultats. Et son absence du gouvernement est aujourd'hui vécue comme un vide dans la chaîne de décision, tant il s'était imposé comme une constante dans l'exécutif.

Un modèle de ministre technocrate

L'exemple Adambi est celui d'un ministre qui n'a pas cherché les feux de la rampe, mais qui, à travers les résultats concrets, a bâti une crédibilité silencieuse. Son parcours reflète ce que la gouvernance Talon a souvent valorisé : compétence, discipline et efficacité. En cela, son action laisse une empreinte durable, au-delà même des projets qu'il a portés. Le nom de Samou Séidou Adambi restera indéniablement lié à la modernisation de la politique de l'eau au Bénin, et à une manière de faire de la politique à travers le prisme du développement.

Deuxième édition du grand-croix de la Légion d'honneur de la Vallée de l'Ouémé

L'association « Wémè d'abord » distingue Vincent Lézinmè et sept autres personnalités



Faosiya SEFOU

L'association "WEME D'ABORD" a organisé ce samedi 14 juin 2025 à l'Hôtel BEHOVA de Dangbo une cérémonie de distinction riche en couleurs pour récompenser les filles et fils méritants du pays WEME dans une ambiance empreinte de fierté et d'engagement communautaire. C'est en présence des autorités, des sages, des têtes couronnées, des fils et filles de la vallée, que les huit personnalités distinguées ont reçu cet insigne honneur, symbole de la gratitude d'un peuple et du respect d'une nation.

Cette initiative, portée par l'association "WEME D'ABORD" s'inscrit dans une dynamique de reconnaissance de l'excellence, de la solidarité et de l'attachement aux valeurs identitaires. Pour le président de "WEME D'ABORD" Parfit BOKO, cette cérémonie dépasse le simple cadre festif : elle incarne un acte fort, symbolique et porteur d'un message clair. "Le mérite, ici, ne s'achète pas. Il s'incarne. Il se vit. Il se prouve", a-t-il déclaré, en insistant sur la rigueur ayant entouré le processus de sélection des lauréats.

Les critères retenus pour distinguer les récipiendaires sont fondés sur des valeurs telles que l'intégrité, le sens du devoir, la constance dans l'excellence, l'impact positif



sur la communauté, la fidélité aux racines et la sincérité dans l'action. "Chaque nom prononcé ce jour est le fruit d'une observation rigoureuse et d'un consensus fort", a-t-il souligné avant d'annoncer la tenue de cette cérémonie tous les deux ans Vincent LEZINME et les autres personnalités distinguées sont ceux et celles qui, dans l'ombre, dans les villages, les écoles, les champs, font rayonner le pays WEME par leur exemplarité.

Mais au-delà de la reconnaissance, le président de l'association Parfait BOKO a dévoilé une série de projets porteurs pour l'avenir de la communauté. Parmi eux : le Festival Panégyrique, dédié à la mémoire collective, à l'oralité et à la célébration des aïeux ; l'Émission "Écho de la Vallée", pensée comme un média communautaire

pour faire entendre les préoccupations et les talents locaux ; le Podium Vacances WEME, destiné à renforcer les liens entre les générations par la culture, la joie et la fraternité.

Ces initiatives, selon lui, appellent à une mobilisation immédiate de tous. "Chaque main compte, chaque voix pèse, chaque don, chaque idée, chaque présence est

une pierre de plus à l'édifice commun."

Le président a tenu à remercier les lauréats pour leur exemple inspirant, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la tenue de la cérémonie par leurs témoignages et leur soutien.

En conclusion, il a réaffirmé la vision de l'association : "WEME D'ABORD n'est pas un slogan. C'est un pacte. Un appel. Une mission. Un engagement de tous les instants." Un message qui a profondément résonné dans l'assistance, témoignant de la détermination d'une communauté à se prendre en main, à honorer ses valeurs et à écrire, ensemble, son avenir.

À travers la Grand-Croix de la Légion d'Honneur de la Vallée de l'Ouémé, distinction suprême portée par l'association WEME D'ABORD, le pays célèbre ceux et celles qui, par leurs œuvres, leurs sacrifices et leur amour du territoire, ont fait rayonner

la terre Wémè au-delà de ses frontières.

Les récipiendaires 2025

1. Dr ADONON RAZACK, éminent acteur de la santé communautaire
2. Me BOTON KPE-MAHOUTON ANDRÉ, voix de justice et de rigueur
3. Sa Majesté HOUZEZOUN SOSSOU WOU-DJIGBÉ ALOCHEOU, autorité traditionnelle de sagesse et de lumière
4. Honorable HOUINSA GODONOU DAVID, défenseur infatigable de la cause publique
5. LEZINMÈ NOUGBESSI VINCENT, bâtisseur dans l'ombre et gardien des valeurs
6. Dr SOMINAHOUIN AIMÉ ANDRÉ, scientifique au service du mieux-être
7. WENON DOSSA, homme de terrain, fidèle à la terre et à ses enfants
8. ZOUNMENOU DOSSOU EMMANUEL, serviteur de la santé, du développement et de la solidarité humaine



Jean-Claude Kouagou du parti Les Démocrates

«Le parti Fcbe n'assume pas sa position d'opposant»

(Paul Hounkpè et ses militants de l'opposition le jour, et mouvanciers la nuit, selon l'ancien journaliste devenu acteur politique)

Latifath KOWENOU

Invité sur Guérite TV Monde, Jean-Claude Kouagou, membre de la cellule de communication du parti Les Démocrates, a critiqué sans langue de bois la posture politique de la Fcbe. Selon lui, ce parti n'assume pas sa position d'opposant et joue un double jeu : «Fcbe joue à l'opposant le jour et au mouvancier le soir», a-t-il déclaré.

Il a souligné que ce comportement est connu de tous : «Ce n'est pas moi, ce sont les actes qui le disent», a-t-il affirmé tout en rappelant que

la Fcbe a refusé de rejoindre le cadre de concertation des forces politiques de l'opposition initié par Les Démocrates en novembre 2024. «On ne peut forcer personne. Nous avons invité tout le monde, mais la Fcbe a décliné», ajoute-t-il.

Faisant cas d'une actualité récente, Jean-Claude Kouagou a cité également le départ du ministre Alain ADIHOUE de la Fcbe comme preuve de ce double jeu politique : «Il a dit clairement que la Fcbe n'est pas un parti de l'opposition».

Pour finir, il a affirmé avec

insistance : «Nous, Les Démocrates, sommes un parti d'opposition déclaré, res-



pectueux des lois de la République. Nous agissons comme tel, et la République

nous reconnaît».

43 plaquettes de stupéfiants saisies à Bessé

Un véhicule d'auto-école utilisé comme couverture

Amanda E. DACKY

Une importante saisie de stupéfiants a été réalisée le dimanche 15 juin par le commissariat d'arrondissement de Bessé. Grâce à des renseignements précis, les éléments de la Police républicaine ont intercepté un véhicule Nissan Almera estampillé «auto-école» sur l'axe Efféouté-Carrefour Savé.

À l'intérieur du véhicule se trouvaient 43 plaquettes de stupéfiants soigneusement dissimulées dans une valise et un sac « Dangoté ». Le conducteur, un étudiant d'environ une trentaine d'années, promoteur d'auto-école à Kétou, arrêté, déclare que



les colis ne lui appartiennent pas.

Selon les forces de l'ordre, la voiture était en direction de Parakou, et le recours à un véhicule d'auto-école visait clairement à détourner

l'attention. Mais hélas, les renseignements précis ayant déclenché l'opération ont permis aux agents d'appréhender le suspect.

L'Office central de répression des trafics illicites de drogues



et précurseurs (OCRTID-P) a été saisi afin d'analyser la nature et la quantité exactes des substances, d'identifier les complices et de remonter la filière.

Les populations sont donc in-

vitées à davantage collaborer avec les forces de l'ordre en signalant tout mouvement suspect afin de mettre fin à la distribution illicite des produits psychotropes sur l'ensemble du territoire national.

Criet

Hosée Houngnibo, soutien d'Olivier Boko, fait à nouveau l'objet de poursuites judiciaires

 **Amanda E. DACKY**

Hosée Houngnibo, proche d'Olivier Boko, poursuivi dans un nouveau dossier, comparaît devant la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET). Le procès s'est ouvert lundi 16 juin 2025 en son absence.



Prévu pour recouvrer sa liberté depuis janvier 2025, Hosée Houngnibo, coordinateur des réseaux Olivier Boko, fait à nouveau l'objet d'un dossier judiciaire. Ce qui a conduit à une nouvelle détention préventive depuis le 27 janvier 2025 par le parquet spécial de la CRIET.

En effet, Hosée Houngnibo

est poursuivi pour deux chefs d'accusation : « dénonciation calomnieuse » et « harcèlement par le biais d'un système électronique ».

Ainsi, un peu après 21 heures ce lundi 16 juin 2025, à l'ouverture de l'audience par le juge de la chambre correctionnelle, Hosée Houngnibo n'était pas présent. Il était

gardé dans sa cellule de prison. Le dossier a donc été renvoyé au lundi 4 août 2025.

Selon les informations, ce nouveau dossier serait en lien avec les agissements du prévenu au cours de sa détention à la prison civile de Ouidah. Des faits de violences contre les agents pénit

tiaires de cette prison, notamment des allégations de Hosée Houngnibo, auraient été relayés par une certaine presse en ligne. Libéré de prison, il est interpellé avant d'être présenté au procureur spécial de la CRIET et déposé à nouveau en prison.

Rappelons que Hosée Houn-

gnibo avait été interpellé dans le premier dossier, dans la soirée du lundi 7 octobre 2024, suite à des publications sur les réseaux sociaux après l'arrestation de son mentor, Olivier Boko.

Selon l'accusation, Hosée Houngnibo avait eu des manquements à l'égard du chef de l'État.

Procès financier à la Criet

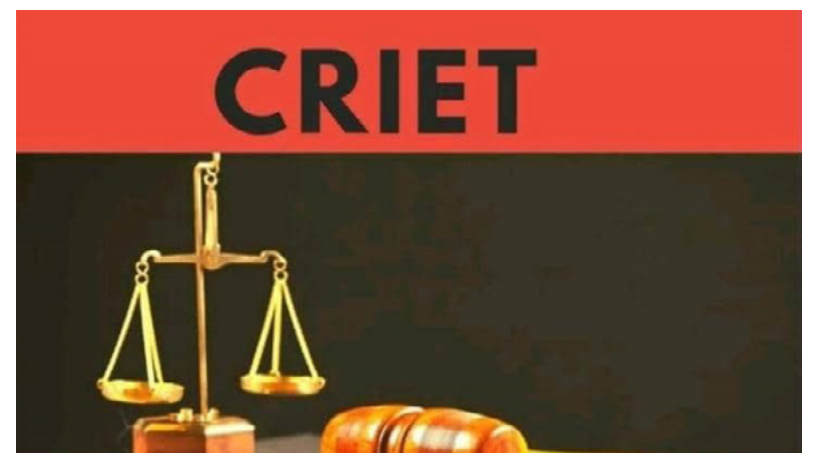
Une banquière en fuite accusée de détournement de 294 millions, son mari toujours en prison

 **Faosiya SEFOU**

A la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) s'est ouvert, ce lundi 16 juin 2025, le procès d'un homme accusé d'avoir détourné, en complicité avec son épouse, une banquière aujourd'hui en fuite, la somme de 294 millions de FCFA au préjudice de la banque où elle travaillait. Selon l'accusation, la

banquière aurait monté une entreprise fictive et contracté des prêts au nom de clients qui, bien que réels, n'avaient jamais sollicité de crédits. Ces identités lui auraient été fournies par son mari. Arrêtée au début de l'enquête, la banquière avait été libérée provisoirement, mais n'a jamais comparu par la suite. Son mari, en détention provisoire depuis 2018, a comparu seul. Les avocats de la banque, Mes Marc

Zinzindohoué et Vlavanou, demandent 294 millions de FCFA en restitution, ainsi que 50 millions de FCFA de dommages et intérêts. Le ministère public a requis cinq ans de prison ferme et deux millions de FCFA d'amende contre l'époux, tout en soutenant les demandes de la partie civile. Le verdict est attendu pour le 4 août 2025. En cas de condamnation, l'accusé pourrait toutefois retrouver la liberté, ayant



déjà passé plusieurs années en détention préventive. La cour continue d'examiner les

preuves présentées par les parties prenantes pour élucider l'affaire.

L'insécurité alimentaire grandissante dans 3 pays d'Afrique

Le Pam alerte

Amanda E. DACKEY

Le Programme alimentaire mondial (PAM) tire la sonnette d'alarme quant à un risque élevé de famine dans trois pays africains : le Soudan, le Soudan du Sud et le Mali.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont publié, lundi 16 juin, un rapport conjoint alertant sur les risques d'une hausse de l'insécurité alimentaire dans le monde.

Le document couvre les perspectives entre juin et octobre 2025, identifiant ainsi 13 points chauds où il faudrait déployer des solutions urgentes. Parmi ceux-ci figurent : le Soudan, avec

24,6 millions de personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire aiguë, en raison de la guerre civile qui ravage le pays. Ce conflit a gravement perturbé la production agricole et limité l'accès humanitaire.

Il a également provoqué des déplacements massifs de populations, aggravant la vulnérabilité des familles.

Au Soudan du Sud et au Mali, la situation demeure aussi inquiétante, avec les combats persistants combinés à des défis climatiques et économiques qui limitent l'accès à la nourriture et aux services essentiels.

« Les conflits sont le principal moteur de la crise », déclare Jean-Martin Bauer, directeur de la sécurité alimentaire et de l'analyse nutritionnelle au PAM. Il sou-



ligne que le manque d'accès humanitaire empêche la distribution d'aide vitale dans les zones les plus affectées.

Le rapport du PAM s'inquiète également d'une

réduction drastique des financements humanitaires. Les États-Unis et d'autres bailleurs occidentaux ont récemment diminué, voire supprimé, leurs contributions aux agences d'aide. À tout cela s'ajoutent les

effets de la guerre sur les marchés : la hausse des prix alimentaires, la réduction des terres cultivables et la perturbation des chaînes logistiques. Le PAM appelle à une mobilisation pour trouver les solutions idoines.

Côte d'Ivoire

Les résultats du Bepc 2025 dévoilés avec une hausse significative du taux de réussite

Faosiya SEFOU

La Directrice des Examens et Concours, Diarra Kadi-diata Badji, a officiellement proclamé ce mardi 17 juin 2025 les résultats du Brevet d'Études du Premier Cycle en Côte d'Ivoire. Avec 51,41 % de réussite, la session 2025 affiche une progression de plus de 11 points par rapport à l'année 2024. Sur un total de 606

922 candidats ayant pris part au BEPC 2025, 312 041 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 51,41 %, contre 40,18 % en 2024. Cette hausse significative de 11,23 points a été saluée par la directrice Diarra Kadi-diata Badji comme un signe encourageant d'un redressement progressif du système éducatif ivoirien. Sur le plan du genre, les garçons enregistrent un lé-

ger avantage avec un taux de réussite de 51,86 % (151 074 admis), contre 51 % pour les filles (160 967 admises). Les résultats sont disponibles dès ce mardi à 14 heures dans les centres de composition et en ligne sur le site officiel de la DECO : www.men-deco.org. Cet examen s'est déroulé du 26 au 30 mai dans 1 006 centres répartis sur 41 directions régionales.

Ces résultats montrent une amélioration globale des performances des élèves.

BEPC

Me Claude José Olory reçu sur «Le Meilleur Réveil» de Guérite Tv Monde

«Les avocats ne veulent pas que la loi concernant notre corporation soit votée»

Anselme ORICHA

Vice-président de l'Union nationale des conseils juridiques du Bénin, Me Claude José Olory monte au créneau et accuse les avocats d'être à l'origine du blocage du projet de loi sur les conseils juridiques au Parlement. Invité de l'émission «Le Meilleur Réveil» sur Guérite TV Monde, il interpelle directement le chef de l'État.

Le combat pour la reconnaissance officielle des conseils juridiques au Bénin refait surface. Invité de l'émission «Le Meilleur Réveil», animée par Chamss-Deen Badarou sur Guérite TV Monde, Me Claude José Olory, vice-président de l'Union nationale des conseils juridiques du Bénin (UNCJB), a lancé un cri de détresse. Selon lui, le projet de loi censé encadrer la profession végète dans les tiroirs du Parlement depuis 2014, et pour cause : la résistance du corps des avocats.

« Les avocats ne veulent pas que la loi concernant notre corporation soit votée au Parlement », déclare-t-il sans détour.



Une profession méconnue, mais essentielle

Me Olory rappelle que le conseil juridique est un professionnel qui offre des consultations, rédige des actes juridiques et accompagne les citoyens dans la compréhension et l'applica-

tion des lois. « C'est un acteur de proximité, qui veille et reste informé des évolutions législatives pour mieux assister ses clients », précise-t-il.

Dans plusieurs pays africains, tels que la Côte d'Ivoire, le Tchad ou encore le Gabon, la profession est reconnue et encadrée. Le Bé-

nin, pourtant signataire de l'acte uniforme de l'OHADA sur le droit commercial général, notamment son article 9, peine à emboîter le pas.

« Nous sommes restés sous le régime de la loi de 1901 depuis 1996. Cela nous épuise et freine notre essor », déplore-t-il.

Des démarches sans suite

Face à cette situation, l'UNCJB affirme avoir mené des démarches répétées auprès du ministère de la Justice. En 2007 déjà, l'Union avait répondu dans les délais à une demande d'observations du ministère sur les besoins en matière d'auxiliaires de justice. « Jusqu'à ce jour, aucune suite n'a été donnée à nos contributions », regrette Me Olory.

Une accusation directe : «Juge et partie»

Pour le vice-président de l'UNCJB, le blocage du texte trouve son origine dans la mainmise des avocats sur le système. « La plupart des ministres de la Justice qui se sont succédé sont des avo-

cats, donc juges et parties dans ce dossier », avance-t-il. Il accuse certains d'entre eux de craindre une concurrence, voire une perte de monopole. « Ils pensent que nous voulons leur arracher leur pain, ce qui n'est nullement notre intention. Les conseils juridiques, comme les avocats, ont des prérogatives bien distinctes », insiste-t-il.

Un appel solennel au président Talon

En conclusion de l'entretien, Me Olory a adressé un message poignant au président de la République : « Excellence Monsieur le Président, le corps des conseils juridiques vous tend la main. Veuillez nous écouter aussi, comme vous avez écouté d'autres corporations. Faites voter notre loi avant votre départ. Ce sera justice. »

Il en appelle à la clémence de l'exécutif et de l'Assemblée nationale pour qu'enfin, les conseils juridiques du Bénin bénéficient d'un statut légal et d'une reconnaissance à la hauteur de leur contribution au système judiciaire béninois.



BOHICON

GUÉRITE TV MONDE



 | 00229 91 19 1010

Baccalauréat session de juin 2025

Eléonore Yayi Ladékan donne le top au Ceg Sèmè-Podji

Latifath KOWENOU

Le CEG Sèmè-Kpodji a abrité, ce lundi 16 juin 2025, le lancement officiel du baccalauréat, session de juin 2025. Cet examen a été lancé par Eléonore YAYI LADEKAN, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et Véronique TOGNIFODÉ, ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, en présence de l'autorité départementale, Dr. Marie AKPOTROSSOU, et communale, Jonas GBE-NAMETO. Au son de la deuxième sonnerie, l'épreuve de compréhension de l'écrit a été distribuée aux candidats du premier diplôme universitaire.

Ce centre, décalé il y a deux ans et qui accueille cette année les candidats au baccalauréat, réjouit les autorités. « Le site de Sèmè-Kpodji est un site important pour nous. Comme vous le constatez, il y a deux ans, la tornade a ravagé quelques classes et les candidats n'ont pas pu composer. Avec les diligences, nous avons rapidement ré-



fectionné les salles, et nous avons de très belles salles qui accueillent les candidats », s'en réjouit Eléonore Yayi Ladékan, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, tout en appréciant le bon déroulement du lancement de

cet examen sur toute l'étendue du territoire national.

Dans ce centre, deux séries composent les épreuves du baccalauréat : la série A1 et la série B.

La ministre des Enseignements Secondaires, Tech-

niques et de la Formation Professionnelle, Véronique TOGNIFODÉ, quant à elle, a salué le chef du gouvernement, Patrice TALON, pour les dispositions mises en place depuis 2016 pour le bon déroulement des examens. « Le lancement de cette

session du baccalauréat 2025 s'inscrit dans la continuité d'une année scolaire bien conduite sur toute l'étendue du territoire national, et grâce à l'engagement de nos équipes pédagogiques, grâce au respect du calendrier scolaire, et aussi à l'amélioration du système de formation, on peut dire que les candidats ont été bien préparés à affronter ces épreuves avec confiance. On peut souligner aussi que notre pays peut se réjouir, en quelque sorte, de disposer dorénavant d'un système d'enseignement secondaire et technique qui est cohérent, qui est stable, crédible et qui fait école dans la sous-région », a-t-elle précisé dans son intervention.

Le lancement national du baccalauréat, session de juin 2025, au CEG Sèmè-Kpodji est une fierté pour l'autorité départementale et communale. Pour cette session de juin 2025, 79 588 candidats, dont 35 667 filles et 43 921 garçons, sont à la quête du diplôme du baccalauréat. Les compositions prendront fin le mercredi 18 juin prochain.

GUERITE TV MONDE

COTONOU
GUÉRITE TV MONDE

Rouvrir ses portes

Tel.:
+229
91
19
10
10



Btp au Bénin

Tunisia Benin House, un pont stratégique pour dynamiser le secteur

(Les clients échangent directement avec les fabricants tunisiens)

Anselme ORICHA

Bonne nouvelle pour les professionnels béninois du bâtiment et des travaux publics (BTP). Un groupement d'entreprises tunisiennes spécialisées dans les secteurs du BTP, de l'industrie, de la robinetterie, de l'électricité, de la plomberie et de la construction en général s'installe désormais au Bénin à travers la plateforme Tunisia Benin House.

Située à Cotonou, cette structure innovante se présente comme une vitrine de l'expertise tunisienne en matière de construction. Elle regroupe une douzaine d'entreprises tunisiennes réunies autour d'un objectif commun : proposer au marché béninois des produits de qualité à des prix compétitifs, tout en favorisant les échanges techniques et commerciaux entre les deux



pays.

Une initiative issue d'un partenariat stratégique

Le projet Tunisia Benin House est le fruit d'un partenariat entre Eco-Traide, une société béninoise engagée dans le développement économique, et plusieurs entreprises tunisiennes reconnues dans le domaine du bâtiment. Ensemble, elles entendent promouvoir l'innovation et le transfert de compétences au profit des ac-

teurs béninois du secteur.

L'ambition affichée est claire : offrir des solutions concrètes pour tous types de projets de construction, tout en accompagnant promoteurs immobiliers, architectes, entreprises de travaux publics et artisans locaux dans la réussite de leurs initiatives.

Un showroom riche en produits de qualité

Au sein du showroom Tunisia

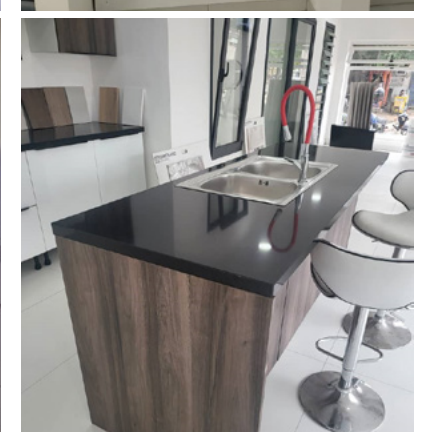
Benin House située à Cotonou Caboma, les visiteurs peuvent découvrir une large gamme de produits répondant aux normes internationales : disjoncteurs, interrupteurs modulaires, différentiels haut de gamme, carreaux, plaques décoratives, matériaux de finition, équipements électriques, articles de plomberie, etc...

Tous ces produits sont fabriqués en Tunisie et proposés à des prix compétitifs, rendant l'offre particulièrement attrac-

tive pour les professionnels du secteur au Bénin. Tunisia Benin House ambitionne ainsi de devenir une référence incontournable dans la sous-région en matière d'approvisionnement en matériaux de construction fiables et abordables.

Un levier de développement pour le BTP béninois

En favorisant l'accès à des matériaux de qualité et à un savoir-faire reconnu, Tunisia Benin House s'inscrit comme un levier de développement pour le secteur béninois du bâtiment. Au-delà de la simple importation de produits, la plateforme vise à instaurer une véritable synergie entre compétences tunisiennes et besoins locaux, au service d'un développement durable et structuré du BTP au Bénin.



ESSIG - USIA

UNIFORME : 75 000



MUTUELLE : 5000 FCFA

Durée de Formation : (1 à 5 ans)
FORMATION INITIALE / FORMATION CONTINUE
 (Cours du jour) (Cours du soir)

Pièces à Fournir

- 1 Copie d'acte de naissance
- Bulletins de Notes de Terminale ou relevé du Bac
- Photocopie des différents Diplômes pour les travailleurs
- Attestation de Travail pour les travailleurs
- 3 chemises cartonnées
- 1 paquet de 10 pochettes plastiques perforées
- 2 rames de papier A4
- 4 photos d'identité couleur
- 1 lettre de motivation adressée au DG
- 1 Fiche d'identification à retirer au secrétariat

Diplômes préparés

DUT - DTS - (BAC + 2)
Licence Professionnelle (BAC + 3)
Master Professionnel (BAC + 5)



**AVEC BAC
OU
SANS BAC**

LICENCE PROFESSIONNELLE MASTER PROFESSIONNEL

Filière : Statistiques Probabilités et Actuariat (SPA)

- Options :
- * Statistiques et Probabilités (SP)
 - * Statistiques Appliquées (SA)
 - * Ingénierie en Statistiques (IS)
 - * Statistiques- Economie (SE)
 - * Actuariat et Gestion des Risques (AGR)

Filière : Réseaux et Génie Informatique (RGI)

- Options :
- * Maintenance des Réseaux et des Systèmes Informatiques (MRSI)
 - * Administration Système et Sécurité des Réseaux (ASSR)

Filière : Sciences Humaines et Sociales, Sociologie et Psychologie (SHS - SP)

- Options :
- * Psychologie du Travail et des Organisations (PTO)
 - * Psychologie du Développement et de l'Education (PDE)
 - * Psychologie Clinique et Psychopathologie (PCP)
 - * Psychologie Sociale (PS)
 - * Psychologie et Neuroscience Cognitive (PNC)

Filière : Informations et Communications (IC)

- Options :
- * Journalisme et Communication d'Entreprise (jce)
 - * Journalisme et management de la communication
 - * Communication d'entreprises

Filière : Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

- Options :
- * Commerce et Distribution (CD)
 - * Techniques Commerciales et Manageriales (TCM)
 - * Banque Finance (BF)
 - * Banque - Assurance (BA)

**COURS À
DISTANCE**

Filière : Qualité Hygiène Sécurité et Environnement (QHSE)

- Options :
- * Hygiène Sécurité et Environnement (HSE)
 - * Contrôle de la Qualité (CQ)

Filière : Activités Economiques Littorales et Maritimes (AELM)

- Options :
- * Logistique et Transport (LT) - Transit Douane (TD)
 - * Gestion Touristique Hôtelière (GTH)
 - * Commerce International (CI)
 - * Gestion des Activités Maritimes et Portuaires (GAMP)
 - * Cours d'Eau et Littoral (CEL)

Filière : Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

- Options :
- * Assistant Manager (AM)
 - * Gestion des Entreprises (GE)
 - * Gestion des Ressources Humaines (GRH)
 - * Gestion Finance Comptabilité (GFC)
 - * Carrière Juridique-Carrière d'Entreprise (CJCE)
 - * Droit et fiscalité (DF)
 - * Administration du Travail et de la Sécurité Sociale (ATSS)
 - * Droit des Affaires et Science de Gestion (DASG)

*Nous vous préparons
pour les métiers d'avenir !!*



MODALITÉS

Cycles	L1	L2	L3	Master	Echéances
Inscriptions	80.000	80.000	105.000	185.000	A l'inscription et Réinscription
Réinscriptions					A solder dès l'inscription ou réinscription
1 ^{ère} option	450.000	450.000 x 1	550.000 x 1	1.500.000 x 1	Septembre - Novembre
2 ^{ème} option	250.000 x 2 = 500.000	250.000 x 2 = 500.000	290.000 x 2 = 580.000	775.000 x 2 = 1.550.000	Septembre - Janvier
3 ^{ème} option	180.000 x 3 = 540.000	180.000 x 3 = 540.000	200.000 x 3 = 600.000	535.000 x 3 = 1.605.000	Septembre à Mai
4 ^{ème} option	70.000 x 8 = 560.000	70.000 x 8 = 560.000	70.000 x 9 = 630.000	120.000 x 14 = 1.680.000	

Libreville (Ozangué) avant la Gaboprix :
 011 77 29 47 / 066 97 57 47 / 065 98 55 58

Franceville (à la caisse en face du dispensaire (CNSS)) :
 011 67 22 72 / 077 29 09 17 / 066 91 00 99

Oyem (au Boulevard apres CNSS) : 074 88 29 88 / 066 41 15 14





UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

UNIFORME :
75 000 F CFA

COOPERATIVE :
5 000 F CFA

Diplômes Préparés

DUT - LICENCE - MASTER



FORMATION INITIALE : Cours du jour

Options :

- 1- Kinésithérapeute - Masseur
- 2- biologie médicale
- 3- maïeutique (sages-femmes)
- 4- soins infirmiers
- 5- santé publique
- 6- santé communautaire et épidémiologie

Pièces à Fournir

- 1 Copie d'acte de naissance
- Bulletins de Notes de Terminale ou relevé du Bac
- Photocopie des différents Diplômes pour les travailleurs
- Attestation de Travail pour les travailleurs
- 3 chemises cartonnées
- 1 paquet de 10 pochettes plastiques perforées
- 2 rames de papier A4
- 4 photos d'identité couleur
- 1 lettre de motivation adressée au DG
- 1 Fiche d'identification à retirer au secrétariat

Cycles	L1	L2	L3	Master	Echéances
Inscriptions Réinscriptions	140.000	140.000	140.000	185.000	A l'inscription ou à la Réinscription
1 ^{ère} option	600.000	600.000	600.000	1.800.000 x 1	A solder dès l'inscription ou réinscription
2 ^{ème} option	330.000 x 2 = 660.000	330.000 x 2 = 660.000	350.000 x 2 = 700.000	925.000 x 2 = 1.850.000	Septembre - Novembre
3 ^{ème} option	235.000 x 3 = 705.000	235.000 x 3 = 705.000	235.000 x 3 = 705.000	635.000 x 3 = 1.905.000	Septembre Novembre - Janvier
4 ^{ème} option	95.000 x 8 = 760.000	95.000 x 8 = 760.000	95.000 x 8 = 760.000	120.000 x 16 = 1.920.000	Septembre à Mai

Libreville (Ozangué) avant la Gaboprix :

011 77 29 47 / 066 97 57 47 / 065 98 55 58

Franceville (à la caisse en face du dispensaire (CNSS) :

011 67 22 72 / 077 29 09 17 / 066 91 00 99

Oyem (au Boulevard apres CNSS) : 074 88 29 88 / 066 41 15 14

